



Atelier 1. QUEL IMPACT DU BRUIT SUR LA SANTE DES ENFANTS ?

Animation par Valérie Rozec, Centre d'information et de documentation sur le bruit (CIDB)
Philippe Michal, Ville d'Aix-Les-Bains

Pistes d'actions pour réduire l'impact du bruit sur la santé des enfants

- La **formation de tous les acteurs de l'enfance** (Enseignants, personnels communaux (Atsem, animateurs des centres de loisirs, puéricultrices, éducateurs de jeunes enfants etc.) est indispensable dans la mesure où les enfants sont gênés par le bruit à l'école (71% d'entre eux le disent) et beaucoup de professionnels de l'enfance pensent aussi que le bruit nuit à la qualité de vie au travail.
- Des **actions de prévention** qui fonctionnent bien : sensibilisation en classe avec indicateur de bruit visuel (maternelle, primaire), concert pédagogique (adolescents), test d'évaluation des niveaux d'écoute des lecteurs numériques (MP3, messages de prévention individualisé), café-débat en crèche (parents), journée pédagogique en crèche (professionnels)
- Agir **dès le plus jeune âge et tout au long du parcours scolaire** pour sensibiliser les enfants à l'environnement sonore et aux effets du bruit sur leur santé.
- Intégrer un suivi de l'audition de l'enfant dans le **carnet de santé**
- Faire un état des lieux : faire un diagnostic acoustique pour établir un **plan de qualité sonore dans les bâtiments**
- **Approche globale intégrée de l'environnement** : acoustique, qualité de l'air intérieur, thermique, ventilation, lumière pour éviter des rattrapages et des surcoûts.

Difficultés rencontrées lors de démarches de promotion de la qualité de l'environnement sonore des jeunes / prévention des risques auditifs

- Difficulté à établir un diagnostic de l'état de l'audition des jeunes
- Trop faible implication des collectivités dans les PRSE sur la question du bruit
- Difficulté à intégrer l'Education Nationale dans les actions de prévention et difficulté parfois à motiver les enseignants sur ces problématiques (méconnaissance des enjeux)
- Absence d'évaluation du coût social et économique du bruit (rapport CNB à paraître le 14 juin 2016)
- D'où une mobilisation financière difficile pour mener des actions dans le domaine du bruit

Quelle articulation possible entre l'échelle communale et intercommunale ? Quelle échelle semble la plus pertinente pour la gestion et mise en place d'action de prévention / prévention des risques auditifs chez les jeunes ? Et pourquoi ?

- Grande hétérogénéité de la qualité acoustique des bâtiments d'enseignement et répartition des compétences des bâtiments d'enseignement autour de trois acteurs : écoles maternelles et élémentaires, (ville), collège (département) et lycée (région).

- qu'importe le niveau d'action (communal ou intercommunal) l'important est le dynamisme des acteurs et la possibilité d'établir des ponts.

Quelles sont les forces / faiblesses du niveau intercommunal sur le sujet ?

Pour l'instant, il n'y a pas de compétences données aux intercommunalités pour les bâtiments scolaires. La proximité de la commune avec sa population permet d'interpeler plus facilement les décideurs publics. Pour les petites communes, l'intercommunalité permettrait d'augmenter les moyens financiers et humains pour réaliser des travaux acoustiques et donnerait l'accès à la sensibilisation des enfants sur les effets du bruit sur la santé.

Quel avenir / développement nécessaire en matière de prévention des risques auditifs chez les jeunes ?

Développer des campagnes de sensibilisation au même titre que les autres grandes campagnes de santé publique et impliquer les décideurs pour promouvoir une meilleure qualité de l'environnement sonore pour nos enfants.

La promotion de la qualité de l'environnement sonore : un sujet dont les Villes-Santé doivent s'emparer ?

Les Villes-Santé doivent impérativement s'emparer du bruit et de la qualité de l'environnement sonore pour éviter de dégrader la qualité de vie de nos enfants (déterminants de santé). L'ouïe est un sens important au même titre que les autres sens et doit être protégé pour éviter des atteintes irréversibles et le handicap. Ce dernier menace les générations futures par des pratiques précoces et intenses d'écoute de la musique et un manque d'éducation à l'environnement sonore.

Identification des leviers au niveau national, régional et surtout LOCAL, qui pourront faciliter la promotion de la qualité de l'environnement sonore chez les enfants au sein des Villes-Santé.

Les LEVIERS

<p data-bbox="395 309 743 376">Echelle nationale</p> <p data-bbox="395 416 743 539">Plan national santé environnement (PNSE)</p>	<p data-bbox="890 309 1307 376">Echelle communale</p> <p data-bbox="890 416 1326 577">Plan local de santé Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE)</p>
<p data-bbox="395 647 743 714">Echelle régionale</p> <p data-bbox="371 745 785 992">Plan Régional Santé Environnement (PRSE) Lycée (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté - CESC)</p>	<p data-bbox="890 647 1326 714">Echelle intercommunale</p> <p data-bbox="858 745 1350 992">Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) Collège (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté –CESC)</p>